

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 35 (2008)  
**Heft:** 141

**Artikel:** Conseil du samedi 11 octobre 2008  
**Autor:** Bron, Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-245313>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONSEIL DU SAMEDI 11 OCTOBRE 2008

*Marc Bron, Président de la FRIP-FILFSF*



**Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants**

**Fédération Internationale des Locuteurs du Francoprovençal, Savoyard  
ou Franc-Comtois**

**Conseil du samedi 11 octobre 2008 à Lausanne**

**Présents :** Marc Bron, Président, Lalliard Odile (Lou Rbiolon, Savoie), Jean-louis Chaubert, trésorier, Pierre Guex (AVAP Vaud), Maurice Jobin (Jura), Joseph Comba (Fribourg), Gisèle Pannatier (FVAP Valais), Ornella de Paoli, Alessandro Recrosio (Effepi, Piémont), Eric Fluckiger (GPSR Neuchâtel).

**Excusés :** M. Freymond (Vaud), M. le Président du CTV, A. Betemps du CEFP (Val d'Aoste), I. Descloud, F. Busser (UPLR, Banvillars, France), R. Gruffaz (Savoie), G. Seuret (Jura), P. Meyer (Fribourg), G. Bellon, (Valais), A.-G. Bretz-Héritier (Valais).

**1- Préalable:** après les souhaits de bienvenue du Président, on rappelle que les délégués sont nommés pour 4 ans, il faut avoir la liste.

## **2- Remarques sur le PV de l'AG du 17 mai 2008**

Pour Fribourg, le dictionnaire est en préparation; pour Placide Meyer c'est un travail de 3 ou 4 ans avec entrées patois /français et français/patois.

Vérifier avec Nicole Margot s'il est bien dit sur le site [www.patoisvaudois.ch](http://www.patoisvaudois.ch) que M. Mounir travaille à Lausanne (pour mémoire, il habite à Savièse)

M. Robyr représente le Valais et non Fribourg.

Pour les comptes, c'est Fribourg jusqu'à la fête; les vérificateurs sont Joseph Comba et Placide Meyer. Le PV est adopté à l'unanimité en intégrant les remarques précédentes.

## **3- Rapport du président**

**a) Bilan de la fête internationale de Carema :** c'est une fête très réussie et qui a présenté un travail approfondi sur le vin pris comme élément de culture. Les expériences de radio ne sont pas négligeables et l'on va procéder à la mise en place d'une web-radio qui sera prise en charge par le GIT (groupe international de travail).

Le GIT avance lentement sur l'écriture, la radio sera plus facile à mettre en place; la prochaine réunion aura lieu à St-Nicolas le 8/11/08.

Le président demande les diverses remarques sur la fête.

Ornella de Paoli remercie tous ceux qui ont collaboré à la réussite de la fête : L'AMI DU PATOIS qui par sa publication a diffusé, lou Rbiolon ainsi que le CTV

et les Lyonnais. Le village de Carema compte 750 habitants et il y avait environ 1'000 inscrits à la fête, plus de 1500 ont défilé. Pour le couchage du samedi soir, 540 personnes ont été accueillies entre Ivrea et Châtillon. Pour les années à venir, cela va être difficile à cause du problème posé par la limite des horaires des cars. Des cars supplémentaires ont dû être commandés et le coût supplémentaire a été pris sur la fête. Le Président Bron pense que cette situation est anormale, le surcoût doit incomber aux sociétés concernées et il faudra connaître les montants. Le repas du dimanche midi a été retardé par l'allongement du défilé qui a fait supprimer le vin d'honneur. Le petit chapiteau prévu pour les colloques et le patois a été utilisé par le traiteur, ce qui a rendu difficile l'écoute pendant le repas. Malgré cela la fête a été très réussie par son ambiance excellente. P. Guex a trouvé cette fête fantastique, il garde le souvenir de choses très variées et différentes, il en est revenu très heureux : « On a tous vu des choses différentes, et on s'est raconté après ce qu'on avait vu. »

#### **b) Fête internationale des 12 et 13 septembre 2009 à Bourg-Saint-Maurice, en Savoie**

Déjà 3 réunions ont eu lieu à Bourg depuis le 17 mai; le relais est pris par la nouvelle municipalité. Le comité est mis en place composé de Lou Rbiolon et de l'association du Patrimoine Borain, pour l'AES (association de enseignants de savoyard : francoprovençal) cela reste à discuter. Quel est l'organigramme pour les assurances ? Lou Rbiolon ont une assurance, l'AES aussi, à voir pour le patrimoine borain. Pour la Fédération Romande, elle n'est pas organisatrice donc pas de nécessité d'assurance. Mais en fait qui a la responsabilité de la fête ? Pour G. Pannatier, les organisations qui ont reçu mandat assument la responsabilité. Pour le président Bron, en conséquence, le problème de l'assurance de notre fédération se pose. E. Fluckiger trouve que le problème est français car, en Suisse, chacun a sa RCI et la partie suisse ne se sent pas concernée. Il faut couvrir seulement la manifestation concernée. Il est finalement conclu qu'il n'y a pas de délégation d'une tâche organisationnelle de la FRIP-FILFSF vers les fédérations membres, mais que la fête est organisée librement par l'une des fédérations membres et donc que c'est au niveau des associations régionales organisatrices que doivent se prendre les assurances nécessaires. La fête pourrait débiter le samedi matin et les pré-inscriptions pourraient avoir lieu vers janvier-février 2009.

#### **c) Le concours**

On doit préciser les responsabilités des structures, car le CO (Comité d'Organisation) de la fête de Bourg a beaucoup à gérer, le colloque et la liste des sites à visiter sont évoqués.

L'envoi sera fait vers le 10 février aux jurys régionaux; la date est indicative, à eux de s'organiser et de prévoir les semaines de correction. Un courrier doit être fait à chaque association pour rappeler le concours. Sur le site internet du Glossaire, il faut prévoir l'info pour le concours et la fête.

Le Président Bron confirme l'envoi, comme à l'habitude, par la Fédération Romande et la remise des prix par le CO. G. Pannatier dit que le CO décidera des prix et les sommes seront prises sur la somme donnée pour la fête.

J. Comba pense que les présidents de jury doivent être connus au 31/1/09 et leurs noms communiqués. E. Fluckiger souhaite qu'il n'y ait qu'une seule personne à contacter pour les jurys régionaux et souligne le souci du concurrent de savoir si l'envoi est bien reçu; il faut cependant préserver l'anonymat. Pour la Savoie, il faut au moins 3 personnes dans le jury, les autres cantons ont aussi trois personnes.

La remise des prix a-t-elle lieu le dimanche ? Pour E. Fluckiger cela semble incontournable. Le concours du Centre de Conflans est évoqué.

Conserve-t-on l'indépendance des 2 concours ? Oui.

Le Président Bron souligne les grandes différences, en terme de temps, pour la remise des prix. E. Fluckiger rappelle l'exploit de P. Carthoblaz à Martigny, en une 1/2 heure avec l'annonce des noms à la volée. J. Comba l'a trouvé trop rapide. O. Lalliard a apprécié le grand affichage des prix qui mettait bien en valeur et permettait à tous une lecture tranquille au moment désiré.

#### **d) Le rapport Bornet**

M. Bron a rencontré M. Bornet à Carema et trouve son rapport ambitieux, il propose une motion adressée aux responsables de l'Education en Suisse, France et Italie pour la soutenir.

G. Pannatier apprécie la chance que ce soit M. Bornet, il en est résulté la nomination d'une commission; cela vaut la peine de répercuter.

Pour J. Comba, il faut enfoncer le clou et profiter de la chance d'avoir Placide Meyer.

P. Guex émet des doutes sur les hommes d'Etat. Connaissent-ils l'existence d'une langue ?

Marcel Blanc ancien préfet serait accessible.

M. Jobin rappelle l'inscription du patois dans la Constitution du Jura depuis 1974; les contacts avec le ministre de l'enseignement sont poussés et les directives déposées.

G. Pannatier est favorable à l'envoi d'un exemplaire à tous les Présidents de Fédération. En Italie, le FP est reconnu, mais vu les problèmes avec les politiciens cela risque d'être instrumentalisé.

Le Président Bron pose les différences de niveaux, de prise de conscience

selon les régions sur les objectifs à atteindre. Il va écrire une lettre et l'envoyer à chacun, la première partie sera au titre de la FRIP – FILFSF et la seconde par les responsables de chaque canton ou région.

#### **4- Tour de table pour les nouvelles**

**VALAIS** : le 5/9/08 : nomination au Conseil d'Etat du Valais d'une commission pour deux ans en faveur du maintien, de la sauvegarde et de la diffusion du patois, mais il n'est pas question d'une introduction régulière à l'école.

Soirée à Salvan le 25/10/08 en costumes.

Pour le dossier de L'AMI DU PATOIS d'automne, envois pour le 7/11 - Pour 2009, on s'intéresse au chant. Pour la liste des groupes, il faut les adresses de tous les groupes membres des fédérations ou autres structures s'intéressant au patois.

**JURA** : des nouvelles des Ajoulots, la fête a eu lieu mi-septembre comme d'habitude, la prochaine aura lieu le 20 octobre à Delémont. L'Amicale crée sa nouvelle pièce en février-mars.

**VAUD** : Pas de nouveautés.

**FRIBOURG** : tout est nouveau et recommence avec 3 troupes de théâtre : les veillées, les cours, la radio ont repris. Il y aura peut-être une fête du chant les 1er et 2 mai 2009.

**PIEMONTE** : les activités vont reprendre et un festival de la chanson patois se déroulera à Mezzenine le 22 janvier. Il y aura le concours des écoles le 29 mai 2009.

La revue *Intra no* devient *Deman* (M. Bron lance un appel pour plus de participation suisse au GIT ainsi qu'à des écrivains pour y être publiés).

**SAVOIE** : tous les groupes (une vingtaine) organisent chacun leurs veillées d'hiver ou d'automne. L'AES tiendra un stand au salon des métiers de la montagne Montanéa à Chambéry. Le 22/7, M. Bron s'est rendu avec M. Stich et le député Marc Francina à l'assemblée nationale pour faire reconnaître le francoprovençal : pas de résultat pour l'heure.

Les publications de Roger Viret, du groupe d'Annecy, sont aussi sur internet.

#### **5- Divers**

JL Chaubert, suite à un appel téléphonique de Mme Bretz-Héritier, explique que les abonnements à L'AMI DU PATOIS sont individuels pour tous les participants de la Fédération. Auparavant, ils étaient offerts à la Savoie. Maintenant la Savoie est membre de la FRIP – FILFSF et devrait participer comme les autres. Proposition acceptée. La prochaine réunion, Assemblée générale, est fixée le 19 mai 2009 de 14 à 17 h à la pizzeria Le Milan, 54 Bld de Grancy, Lausanne (proche de la gare).